

## **Budget 2025 : ajouts de services prioritaires et protection du pouvoir d'achat des citoyens de Québec**

**Québec, le 4 décembre 2024** – La Ville de Québec a présenté aujourd'hui son budget 2025, d'un montant de 2 015,4 M\$, en augmentation de 111,3 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Ce budget équilibré confirme à nouveau la gestion rigoureuse des finances de la Ville, qui assure l'ajout de services prioritaires aux citoyens tout en limitant la hausse des taxes municipales sous l'inflation, et en diminuant la dette pour une dixième année consécutive.

La hausse de 111,3 M\$ est répartie comme suit : continuité des services existants (78,0 M\$), service de la dette et autres dépenses (16,7 M\$), ajouts de services prioritaires aux citoyens (20,8 M\$), majoration de la contribution au Réseau de transport de la Capitale (19,9 M\$) et augmentation de la dotation à la réserve d'infrastructures pour changements climatiques (15,0 M\$). Cette progression budgétaire a par ailleurs été limitée par des mesures de réduction des dépenses des unités administratives de l'ordre de 31,7 M\$.

« Le budget 2025, c'est un ensemble de bonnes nouvelles pour les gens de Québec, a affirmé le maire de Québec, M. Bruno Marchand. On a fait un vrai tour de force pour ajouter des services prioritaires qui amélioreront la qualité de vie des citoyens tout en limitant la hausse de taxes sous l'inflation. Grâce à une optimisation sans précédent de ses dépenses, la Ville poursuivra également ses efforts de réduction de la dette pour une dixième année consécutive, un exploit dont peu d'organisations gouvernementales peuvent se vanter. Je suis très fier du travail que nous présentons aujourd'hui! »

### **Ajouts de services prioritaires aux citoyens**

Des ajouts de services prioritaires sont prévus pour 20,8 M\$. Les principales initiatives visent à renforcer la sécurité des citoyens de Québec, notamment par l'ajout d'effectifs au Service de police (7,1 M\$) et au Service de protection contre l'incendie (3,8 M\$), par la mise en œuvre du Plan d'action en itinérance (1,0 M\$) et par la bonification du programme ÉquiMobilité (0,8 M\$).

### **Une hausse de taxes qui respecte la capacité de payer des citoyens**

En 2025, le taux d'indexation des factures de taxes résidentielles et non résidentielles est limité à 2,5 %. Combiné à l'impact de 0,4 % de l'ajustement des tarifications pour la gestion de l'eau et des matières résiduelles, cela se traduit par une hausse globale de 2,9 %, soit sous l'inflation observée de 3,2 %. Pour une résidence unifamiliale moyenne évaluée à 379 000 \$, la hausse annuelle de la facture de taxes est de 93 \$. Depuis 2022, c'est à Québec que l'on observe la plus faible augmentation cumulative de taxes résidentielles.

**Mesures de réduction des dépenses de 31,7 M\$**

Sans réduire le niveau des services essentiels offerts aux citoyens, la Ville prévoit également des mesures de réduction des dépenses de 31,7 M\$. Elles proviennent notamment de l'optimisation dans la gestion administrative (6,2 M\$), de l'optimisation dans la gestion des services (13,3 M\$) et du contrôle de la masse salariale (10,5 M\$).

**Nouvelles initiatives de 9,0 M\$ en matière de revenus**

De nouvelles initiatives de 9,0 M\$ en matière de revenus sont prévues : augmentation du taux de taxe applicable aux terrains vagues desservis passant de deux à trois fois le taux de base (6,1 M\$), élargissement de l'application de la taxe sur les surfaces imperméables (1,0 M\$), élargissement de l'application de la tarification pour l'occupation de la chaussée (1,6 M\$) et nouvelle redevance sur les rejets industriels (0,3 M\$).

**Une diminution de la dette nette pour une dixième année consécutive**

Le budget prévoit la poursuite de la diminution de la dette nette pour une dixième année consécutive, avec une baisse de 5,2 M\$ en 2025 par rapport au budget précédent, pour se situer à 1 523,8 M\$. Depuis 2016, cela représente une diminution totale de 146,7 M\$.

**Respect du cadre financier**

L'ensemble du cadre financier est respecté et les indicateurs témoignent de plusieurs améliorations, notamment le ratio de la dette consolidée sur les revenus qui passe de 86,9 % à 78,9 %, et celui du service de la dette sur les revenus qui diminue de 13,7 % à 12,7 %.

En septembre 2024, la firme *Moody's Investors Service* a réaffirmé la notation de crédit de la Ville à Aa2 et a souligné à nouveau l'application de politiques rigoureuses en matière de gestion de la dette. Plus tôt cette année, la Ville s'est également vu accorder la note de « A » par l'Institut C.D. Howe, la plaçant au premier rang parmi les villes canadiennes pour la rigueur de ses contenus financiers et budgétaires. Elle est également la première ville québécoise à obtenir cette distinction.

Les contenus budgétaires 2025 sont disponibles au [ville.quebec.qc.ca/budget](http://ville.quebec.qc.ca/budget).

Annexes : Variations budgétaires, Principaux éléments et Présentation.